

# L'encouragement de la responsabilité sociétale des entreprises porte ses fruits

**Berne, 21.06.2017 - Le 21 juin 2017, le Conseil fédéral a approuvé le rapport concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action concernant la responsabilité sociétale des entreprises. Ce rapport atteste de progrès dans les quatre axes stratégiques d'encouragement de la conduite responsable des entreprises. L'orientation stratégique a fait ses preuves et sera maintenue.**

Le Conseil fédéral a approuvé, pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2017, un rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du plan d'action concernant la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) 2015-2019. Le plan d'action RSE est un des éléments du document de position sur la RSE que le Conseil fédéral a approuvé le 1er avril 2015.

Le plan d'action RSE définit quatre axes stratégiques : la Confédération s'engage sur les plans national et international en faveur de la conception de conditions-cadre, sensibilise et soutient les entreprises dans la mise en œuvre de la RSE, renforce la RSE dans les pays en développement ou en transition, et promeut des mesures d'amélioration de la transparence dans les activités RSE.

Ces axes stratégiques ont fait leurs preuves. Des progrès ont été réalisés dans tous les domaines. Le Conseil fédéral continue à considérer qu'il est judicieux de participer à l'élaboration de normes multilatérales en matière de RSE en veillant à la coordination sur le plan international. De même, les travaux de sensibilisation des entreprises, par exemple par le biais des activités *Global Compact Network Switzerland*, soutenues par la Confédération, doivent être poursuivis et orientés si possible encore davantage sur les PME. Dans le cadre de la coopération au développement également, la RSE doit continuer à être encouragée, de même que la présentation de rapports par les entreprises sur le développement durable. Afin d'assurer la cohérence des politiques, le SECO continuera à coordonner la mise en œuvre du plan d'action en collaboration avec les départements et les offices concernés.

Le Conseil fédéral reconnaît la contribution de la RSE à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU. Parallèlement, une conduite responsable peut aussi représenter un bénéfice direct pour les entreprises. Pour le Conseil fédéral, il est important de continuer à promouvoir la RSE dans le cadre d'un dialogue avec les entreprises et les parties prenantes (p. ex. ONG, syndicats).

Le prochain rapport sur les activités RSE de la Confédération est prévu pour fin 2019, au terme de la réalisation du plan d'action.

---

### Adresse pour l'envoi de questions

Christian Etter,  
Chef du centre de prestations Services spécialisés économie extérieure, SECO,  
tél. : 058 46 40 862

Lukas Siegenthaler,  
Chef du secteur Investissements internationaux et entreprises multinationales,  
SECO,  
tél. : 058 46 40 854

---

 [Rapport](#) (PDF, 581 kB)

(<https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/48741.pdf>)

### Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>

(<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>)

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

<http://www.wbf.admin.ch>

(<http://www.wbf.admin.ch>)

Dernière modification 05.01.2016

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-67189.html>